

Le mardi 11 juin 2019

LE MAIRE DE SAINT-GEORGES-DU-BOIS,

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS _____

(Exécutoire de l'Art. L.2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal des enfants de la Commune de Saint Georges du Bois se réunira pour un :

*Conseil Municipal
Mercredi 19 juin 2019
de 18h30 à 19h30
@ la Mairie*

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes **sentiments** dévoués.

Le Maire,
Jean GORIOUX



Ci-joint ordre du jour et pouvoir.

*T*ourner SVP...

ORDRE DU JOUR :

1 - Fête de la musique.

2 - Le 13 juillet.

3 - Projet Ludo.

(Chaque enfant pense à ramener sa feuille de recherche remplie)

4 - Point trésorerie.

5 - Questions diverses.

LES DOSSIERS PEUVENT ETRE CONSULTES EN MAIRIE

✂

POUVOIR

Je soussigné _____

Agissant en qualité de _____

Empêché d'assister au _____

Qui se tiendra le _____

Donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document

A M _____

Fait à _____, le _____

Signature (1)

(1) faire précéder la signature de la mention manuscrite "BON POUR POUVOIR"

